AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16 (4)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Deplanque, 18 juillet 1871

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Deplanque, 18 juillet 1871

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)
Collation1 p. (49r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Deplanque, 18 juillet 1871, consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52594

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction18 juillet 1871
Lieu de rédaction22, rue Neuve-Notre-Dame, Versailles (Yvelines)
DestinataireDeplanque
Lieu de destinationGuise (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin informe Deplanque que Coulon lui a écrit au sujet des poursuites en contrefaçon.

NotesLieu de rédaction : 22, rue Neuve (aujourd'hui Neuve-Notre-Dame) à Versailles d'après la lettre de Jean-Baptiste André Godin au directeur du Comité alsacien, 17 juin 1871 (FG 16 (4), folio 11r).

Mots-clés

Contrefaçon, Procédure (droit)

Personnes citées Coulon, Georges (1838-1912)

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Marsailles de 18 Juilles Cher Monrieur Gest d'accord avec moi que . Coulon vous a cirit, vous poures done vous mettre en convance asse lui en la was tous les henseignemes ious demandera, au su louisintes un contrejaçon que je las In trouse bein que nous passiel comme renseignement, si a bravis de les consultes alut amical